

Règlement du Championnat Régional Hauts de France

2019

Le Championnat régional Hauts de France 2019 se déroule le 5 mai 2019 à Estrées Saint Denis.

Ce Règlement a pour vocation de rappeler les règles minimales à observer de façon à garantir le niveau de qualité attendu d'un championnat régional. Sans se substituer au règlement national, il en précise les dispositions incontournables.

Le dossier d'invitation :

Le dossier d'invitation devra être envoyé au minimum 15 jours avant la course à la commission régionale pour la diffusion.

Il devra être rédigé sur le dossier d'invitation officiel FFC envoyé aux clubs.

Ce dossier devra contenir au minimum

L'adresse de la Piste

Le timing

Le nom des secouristes

La possibilité de mettre des tonnelles de club

La restauration

Les inscriptions :

Ce championnat est ouvert uniquement aux pilotes licenciés dans les Hauts de France.

Les clubs inscrivent leurs pilotes sur Cycle web jusqu'au jeudi 2 mai 20h00.
Aucune inscription ensuite.

Le règlement des engagements se fait auprès du club organisateur le matin de la compétition avant 9h30.

Les catégories

- Cruiser Minime
 - Cruiser Cadet
 - Cruiser Femme 17/29 ans
 - Cruiser Femme 30 ans et +
 - Cruiser 17/24 ans
 - Cruiser 25/29 ans
 - Cruiser 30/39 ans
 - Cruiser 40/44 ans
 - Cruiser 45 ans et +
-
- 8 ans et moins fille / garçon
 - Pupille fille / garçon
 - Benjamin fille / garçon
 - Minime fille / garçon

- Cadet Fille / garçon
- Femmes 17 /24 ans
- Femmes 25 ans et +
- Homme 17/24 ans
- Homme 25/29 ans
- Homme 30 ans et +

Les catégories peuvent être regroupées pour la compétition mais elles sont séparées au classement ; pas de catégorie espoir.

Tous les pilotes, **y compris les pilotes nationaux**, doivent participer au championnat régional pour valider leur sélection au Trophée ou Challenge /Championnat de France.

Un pilote blessé ne prend pas le départ ni aux essais ni à la compétition.

Les plaques

- Le port des plaques latérales et frontales sont obligatoires
- Elles doivent être solidement fixées ; le câble de frein doit passer sous la plaque latérale.
- Elles doivent avoir les éléments suivant la réglementation française : numéros et lettre
- Les pilotes doivent utiliser les couleurs de plaques et les numéros spécifiés pour la catégorie dans laquelle ils roulent (voir réglementation FFC)
- Tous les pilotes ne respectant pas ces règles se verront relégués : ils se verront attribuer 2 points de plus que le nombre de pilotes ayant pris le départ.

L'équipement vestimentaire :

Les pilotes doivent se référer à la réglementation française (pas de short, pas de jogging, pas de fermeture éclair complète (sauf pour vêtement de pluie), maillot au-dessus des protections), les chaussettes doivent couvrir les chevilles; casque intégral monocoque réglementaire, équipé d'une visière de 10 cm minimum. Le maillot « France » est interdit sur les compétitions régionales. En aucun cas un pilote français n'est autorisé à porter un maillot d'une nationalité étrangère.

Caméra embarquée interdite ainsi que les fixations en métal permanentes.

Pédales auto à partir de la catégorie minime

Un contrôle vestimentaire et du vélo se fait systématiquement en prégrille ; le pilote non conforme au règlement ne prendra pas le départ aux essais ou à la compétition.

Aucune utilisation de communication radio ou d'autre instrument de communication à distance par les concurrents n'est autorisée.

Le vélo :

Le vélo doit correspondre en tous points au règlement BMX FFC

Les mousses de protection suivantes sont recommandées :

Mousse qui entoure la barre transversale du guidon, Mousse qui entoure le tube supérieur du cadre, Mousse qui couvre la potence. Ces mousses ayant une épaisseur minimum de 1 cm.

La prégrille :

Tous les pilotes passent en prégrille.

Chahut, menaces, intimidation ne sont pas tolérés et seront sanctionnés.

Les parents ne sont pas admis en prégrille.

La butte de départ :

A compter de janvier 2016 les lignes des couloirs sur la butte de départ ne sont plus prises en compte. Les pilotes ne doivent pas créer de situation dangereuse durant la descente de la butte de départ sous peine de sanctions.

Points importants du règlement :

Un pilote absent en pré grille n'est pas rappelé sur la grille de départ. Il lui est octroyé un score équivalent au nombre de participants dans la race plus 2 points.

Tout pilote DNS à deux reprises ne pourra plus prendre part à la compétition mais ne sera pas supprimé du classement.

Le casque est attaché dès la pregrille et est maintenu attaché jusqu'après la ligne d'arrivée

Les pilotes maintiennent leur trajectoire tout au long de la dernière ligne droite ; pas de changement de direction.

Tous les pilotes s'arrêtent et se classent après la ligne d'arrivée.

Les lignes dites « Pro » ou PPE - pour pilotes expérimentés- ne seront **en aucun cas** empruntées par les pilotes sur les courses régionales.

Les sanctions :

Les sanctions et pénalités appliquées sur le championnat régional sont celles du règlement BMX FFC chapitres 6 et 7. Vous pouvez consulter ce règlement dans votre club qui doit le tenir à votre disposition ou sur le site de la FFC.

Les réclamations :

Seuls les responsables, licenciés, désignés par les clubs et ayant le badge pourront venir auprès du Président de jury et lui seul pour une réclamation ou une information.

Les points et classement :

- Pour les pilotes ne prenant pas le départ : DNS (do not start) : nombre de pilotes dans la race plus 2 points.
- Pour les pilotes ne franchissant pas la ligne d'arrivée DNF (do not finish) dernière place de la race.
- Un pilote ayant chuté sur le circuit sera classé DNF à partir du moment où une intervention extérieure se produit à son égard (arbitre, secouriste...) il ne pourra reprendre la course et devra quitter la piste.
- En cas de score identique à la fin des manches qualificatives les pilotes concernés sont classés selon la place obtenue à la 3ème manche.
- Les pilotes passant la ligne d'arrivée avec un numéro de plaque différent de celui indiqué sur les feuilles de race se verra attribué 2 points de plus que le nombre de pilotes ayant pris le départ dans la race quelle que soit sa place à l'arrivée. Il est donc important de signaler toute erreur de numéro au secrétariat avant la course.

Les récompenses

La remise des récompenses se fera après la course. Les 3 premiers de chaque catégorie sont récompensés.

Les récompenses ne seront remises qu'aux pilotes présents en tenue de compétition (sauf le casque) avec le maillot de leur club. Pas de maillot team. Pas d'objet publicitaire sur le podium.

Le Trophée des clubs :

Le trophée des clubs se joue également sur la manche de championnat régional. Même conditions que sur les coupes régionales : 1 espoir 1 fille et trois autres pilotes. Vous inscrivez donc selon :

- * 1 espoir 1 fille et 3 autres pilotes
- * 1 fille et trois autres pilotes
- * 1 espoir et 3 autres pilotes
- * 3 pilotes

Les photographes :

Les photographes devront se faire connaître auprès du président du jury.

Les photographes devront porter un gilet jaune fluo et être maximum 3 sur la piste, avoir une licence ou carte de presse. Ils devront venir chercher un badge au secrétariat de course.

Pour la sécurité de tous et selon la législation en vigueur. Pas de survol de drone ou équivalent, par qui que ce soit, de la piste et des abords de la piste lors d'une compétition Challenge, Coupe ou Championnat.

N'hésitez pas à consulter le règlement fédéral FFC titre VI BMX

Commission BMX Hauts de France
Mars 2019